

DEMANDE DE LICENCE DE PECHE EMBARQUEE

Secteur : REGION BRETAGNE

Campagne : 2017

Demande à retourner par courrier (le cachet de la poste faisant foi de la date d'arrivée) AU CDPMEM d'Immatriculation du navire	DATE LIMITE DE DEPOT : Entre le 1^{er} septembre et le 30 septembre 2016	
	Dossier Reçu :	Cachet du CDPM :

ATTENTION : une pénalité de 60 € est appliquée pour toute demande déposée hors délai sauf 1^{ère} installation

JOINDRE ACTE DE FRANCISATION POUR LES NOUVELLES DEMANDES ET LES PREMIERES INSTALLATIONS

IMPORTANT : MERCI DE COCHER LA CASE CI-CONTRE SI VOUS ETES EN PREMIERE INSTALLATION

NOM DU NAVIRE N° immatriculation : Catégorie de navire (cocher la case) Jauge brute / UMS Longueur H.T. Marque et type du moteur				
			Quartier d'immatriculation :	
	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>
	TX	UMS	Puissance Motrice:	CV KW
			Année de construction :	
			Port de débarquement :	

NOM & PRENOM du DEMANDEUR :

Adresse

Code Postal et VILLE

Téléphone Fixe : Tél. Portable : N° matricule propriétaire :

Email :

Date de Naissance Effectif de l'équipage :

NOM & PRENOM du PATRON (SI DIFFERENT DU DEMANDEUR)

N° matricule patron : Date de Naissance :

Je soussigné certifie sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts.

- prendre connaissance des délibérations relatives à la campagne de pêche
- être à jour des paiements des contributions professionnelles obligatoires dues aux différents organismes professionnels
- posséder un navire détenteur d'un PME
- avoir fourni les statistiques de pêche pour la campagne précédente
- atteste joindre à la présente demande le paiement de la ou des licence(s) demandée(s) - joindre un chèque par licence
- atteste joindre à la présente demande l'acte de francisation pour une première installation ou changement de navire**

Fait-le ----- **Signature du demandeur**

Visa des Affaires maritimes	Observations
-----------------------------	--------------

NOM DU NAVIRE

N° immatriculation :

Quartier d'immatriculation :

	Métier / gisement	Renouvellement	Nouvelle demande/1 ^{ère} installation	Prix de la licence (a)	
Bretagne	Bolinche [Sud 48°30] <input type="checkbox"/> J' autorise le CRPMEM à obtenir mes statistiques de pêche auprès de mon OP pour la campagne 2017			235 €	
	Canot concerne les navires de moins de ≤ 10m embarquant au maximum 2 hommes d'équipage			190 €	
	Algues			140 €	
	Crevettes Grises	Navire armé en 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème} catégorie navigant avec un seul homme			100 €
		Navire armé en 3 ^{ème} catégorie			136 €
		Navire armé en 2 ^{ème} catégorie			190 €
	Crustacés	Navire armé en 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème} catégorie navigant avec un seul homme			100 €
		Navire armé en 3 ^{ème} catégorie			136 €
		Navire armé en 2 ^{ème} catégorie			190 €
	Filets à poisson	Navire ≤ 10m			105 €
		Navire > 10m			135 €
	Palangres	Navire ≤ 10m			101 €
		10 m < Navire ≤ 12m			185 €
		12 m < Navire ≤ 16m			215 €
Navire > 16 m				275 €	

A COMPLETER

Voir cartes en annexe Pages 5 à 7	PALANGRES (Cocher chaque secteur fréquenté ou souhaité)	1	2	3	4	5-6	7	8	9	10
	FILETS à POISSONS (hors filet à Lottes exclusivement pour la licence canot) (Cocher chaque zone fréquentée ou souhaitée)	A		B		C		D		Zone DZ (voir carte zone F6)
	CRUSTACES (cocher zone fréquentée ou souhaitée)	Zone Biologiquement sensible				CIEM IV		CIEM VII		CIEM VIII
	"P.P.S. Crustacés" Obligatoire si pêche des crustacés au-delà des 12 milles ou pour les navires > 10 m	Zone Biologiquement sensible				CIEM IV		CIEM VII		CIEM VIII
Engins utilisés Mettre le nombre de casiers ou longueur de filet utilisée en cours de campagne	Casiers à gros crustacés	Nbre casiers	Casiers à crevettes	Nbre casiers	Casiers à crabes verts	Nbre casiers	Filets araignées	Long km		
Espèces pêchées Au cours de la campagne (Cocher la case)	araignée	tourteau	Crabe vert	Crevette	Etrille	Homard	Langouste			

(a) POUR CHAQUE LICENCE DEMANDEE, JOINDRE UN CHEQUE LIBELLE A L'ORDRE DU CRPMEM DU MONTANT INDIQUE.

NOM DU NAVIRE

N° immatriculation :

Quartier d'immatriculation :

Secteur	Métier / gisement	Renouvellement	Nouvelle demande/1 ^{ère} installation	Prix de la licence (a)
Finistère 29	Bivalves - Vernis - Bucardes pour appât Secteur de Concarneau / Les Glénan			100 €
	Bivalves Secteur de Concarneau / Les Glénan			135 €
	Bivalves Secteur Sud & Nord Iroise - Baie de Douarnenez			135 €
	Bulots Secteur de Morlaix			100 €
	Chalut Secteur Iroise			155 €
	Filets Secteur de la Rade de Brest (voir carte en annexe zone F5)			100 €
	Pouces-pieds Secteur de Concarneau			100 €
	Pouces-pieds Secteur de Douarnenez			100 €
	Pouces-pieds Secteur du Cap de la chèvre			100 €

Secteur	Métier / gisement	Renouvellement	Nouvelle demande/1 ^{ère} installation	Prix de la licence (a)
Côtes d'Armor 22	Bivalves Secteur Côtes d'Armor			100 €
	Bulots Secteur Côtes d'Armor			205 €
	Casiers à seiche Secteur Côtes d'Armor			100 €
	Chalut Secteur de Paimpol			100 €

Secteur	Métier / gisement	Renouvellement	Nouvelle demande/1 ^{ère} installation	Prix de la licence (a)
Ille et Vilaine 35	Bivalves Secteur de Saint Malo			100 €
	Bulots Secteur de Saint Malo			436 €
	Vénus Secteur de Saint Malo			100 €

(a) POUR CHAQUE LICENCE DEMANDEE, JOINDRE UN CHEQUE LIBELLE A L'ORDRE DU CRPMEM DU MONTANT INDIQUE.

NOM DU NAVIRE

N° immatriculation :

Quartier d'immatriculation :

Secteur	Métiers /Gisements -Secteur	Renouvellement	Nouvelle demande/1 ^{ère} installation	Prix de Licence (a)
Morbihan 56	Bulots casiers Secteurs d'Auray et Vannes			100 €
	Bivalves à la drague excepté CSJ Secteur de Lorient			100 €
	Moules à la drague Secteurs d'Auray et Vannes			140 €
	Oursins à la drague Secteur d'Auray et Vannes excepté Golfe du Morbihan			100 €
	Palourdes à la drague Secteurs d'AY- VA excepté Mesnard Castilly			390 €
	Palourdes et coques à la drague Gisement de Mesnard / Castilly			140 €
	Pétoncles à la drague Secteurs d'AY- VA excepté Golfe du Morbihan			100 €
	Pétoncles à la drague Gisement du Golfe du Morbihan			100 €
	Pouces-pieds à la main <input type="checkbox"/> extrait * <input type="checkbox"/> licence * Secteurs du Littoral du Morbihannais			140 €
	Praires à la drague Gisement de Kerphenhir			100 €
	Vernis / Palourdes Roses / Praires à la drague Secteurs d'Auray et Vannes			100 €

* cocher la case concernée

NOMBRE DE LICENCES DEMANDEES					
RAPPELS :					
1) Les critères de priorité, pour l'attribution des licences, sont définis à l'article 3 des délibérations de base « A », les contingents dans les délibérations « B » et le prix des licences dans les délibérations « C ». Le premier critère de priorité est l'antériorité lors de la campagne précédente (demandes en renouvellement).					
2) L'obtention de la licence ne dispense pas les titulaires de se conformer aux normes de traçabilité et de santé publique notamment en ce qui concerne la détention des bons de transport.					
3) L'ouverture de certains gisements sera dépendante des résultats des visites préalables de gisement. Les demandeurs seront alors avisés de la situation de ces gisements.					
Cadre réservé au CDPMEM		Dossier complet	<input type="checkbox"/>	Dossier incomplet	<input type="checkbox"/>
Pièces manquantes	Règlement licence	<input type="checkbox"/>	Acte de Francisation	<input type="checkbox"/>	Visa DML
	Règlement CPO	<input type="checkbox"/>	Permis de Navigation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Observations :					Fait le : _____ Signature CDPMEM :

(a) POUR CHAQUE LICENCE DEMANDEE, JOINDRE UN CHEQUE LIBELLE A L'ORDRE DU CRPMEM DU MONTANT INDIQUE.